

Dépenses publiques d'éducation selon le canton en francs et part en pour-cent des dépenses publiques d'éducation sur les dépenses publiques totales, pour l'année 2020

Les dépenses publiques d'éducation contiennent l'ensemble des dépenses de fonctionnement et des dépenses d'investissements des administrations publiques pour les écoles de la scolarité obligatoire (accueil de jour inclus), les écoles spéciales, la formation professionnelle initiale, les écoles de formation générale, les écoles de maturité gymnasiale, la formation professionnelle supérieure ainsi que les Hautes Écoles. En Suisse, la part des dépenses publiques pour l'éducation est de 16.2%.

Les cantons bilingues sont pris dans leur ensemble.

	Valeurs nominales en 1 000 CHF	Part en pour-cent des dépenses publiques d'éducation sur les dépenses publiques totales
BE	4 471 172	28.3%
FR	1 607 226	33.5%
GE	3 004 611	16.5%
JU	263 914	22.2%
NE	791 491	25.3%
VS	1 170 493	20.2%
VD	3 609 717	25.1%

Source des données et complément d'information : Office fédéral de la statistique (OFS), <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/education-science/finances-systeme/depenses-publiques.html> (consulté le 19.12.2022).

Réalisation du tableau : Institut de recherche et de documentation pédagogique (2022).